

Études et Résultats

N° 841 • mai 2013

Le temps consacré aux activités parentales

En France métropolitaine, le temps consacré aux enfants reste très inégalement réparti entre hommes et femmes. Avec une heure et demie quotidienne, les mères consacrent en moyenne deux fois plus de temps aux activités que les pères. Les activités pratiquées ne sont pas les mêmes et sont réparties différemment au cours de la semaine.

Les comportements des parents varient toutefois beaucoup selon le nombre et l'âge des enfants. À partir de trois enfants, le temps parental s'accroît fortement pour les mères, augmentant encore l'écart avec leur conjoint. De même, la présence d'au moins un enfant de moins de 3 ans fait plus que doubler le temps consacré aux enfants et va de pair avec une répartition un peu plus inégalitaire des tâches parentales entre hommes et femmes.

Enfin, il existe de fortes différenciations socioéconomiques : être diplômé du supérieur accroît le temps parental des mères comme des pères. En revanche, à caractéristiques identiques, l'augmentation du niveau de vie du ménage n'influence significativement que le temps parental des pères.

Thibaut DE SAINT POL, Mathilde BOUCHARDON

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
Ministère de l'Économie et des Finances
Ministère des Affaires sociales et de la Santé
Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Si le temps consacré aux tâches domestiques a été souvent étudié, celui consacré aux enfants est moins bien connu. Pourtant, pour les parents, le temps consacré aux enfants n'est pas négligeable et représente un tiers du temps consacré à l'ensemble des tâches domestiques (encadré 1). Un parent consacre en moyenne 5 % de son temps journalier aux activités parentales (soit 70 minutes) et presque 10 % si l'on ne prend pas en compte le temps physiologique (de sommeil notamment). De grandes différences existent toutefois entre le père et la mère.

Les activités parentales restent une prérogative féminine

Alors que les femmes consacrent 1,8 fois plus de temps que les hommes aux tâches domestiques, elles passent 2,1 fois plus de temps qu'eux à s'occuper des enfants. Elles accordent ainsi en moyenne 1 h 33 chaque jour aux activités parentales, alors que les pères n'y consacrent que 44 minutes. Mais la différence entre mères et pères n'est pas seulement une différence de durée. Les activités réalisées ne sont pas exactement les mêmes : les temps parentaux liés aux soins et aux déplacements sont plutôt féminins alors que les hommes s'investissent plus dans les sphères de sociabilité et de loisirs (tableau 1). Autrement dit, à l'instar des tâches domestiques, les hommes, quand ils en réalisent, effectuent relativement plus d'activités parentales valorisées.

Pour les parents vivant en couple, le temps consacré aux enfants sans la présence du conjoint est aussi un bon indicateur de l'implication du parent dans les tâches parentales. En moyenne, les femmes passent 1 h 21 par jour à s'occuper de leurs enfants sans leur conjoint et les hommes 31 minutes. Ce sont les temps de soins à l'enfant, de sociabilité et de loisirs qui sont les plus propices à être effectués par les deux conjoints en même temps. Mais le fait d'avoir au moins un enfant de moins de 3 ans fait doubler le temps que les parents passent ensemble à s'occuper de leurs enfants (33 minutes par jour en moyenne contre 15 minutes pour l'ensemble des couples).

Une inégale répartition dans la semaine

Si les pères et les mères ne consacrent pas le même temps aux mêmes activités parentales, ils ne le répartissent pas non plus de la même façon au cours de la semaine (graphique 1). Les mères y passent en moyenne 1 h 43 en semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi) contre seulement 1 h 14 le samedi ou le dimanche, le mercredi occupant une position intermédiaire. Pour les pères en revanche, le temps parental est plus important le week-end (50 minutes contre 40 en semaine). Ainsi, plus des deux tiers du temps consacré aux activités parentales par les mères (69 %) est concentré sur les quatre jours ordinaires de semaine, alors que ce n'est le cas que pour un peu plus de la moitié pour les pères (58 %).

■ TABLEAU 1

Temps moyens par jour consacrés aux activités parentales

	En minutes		
	Femmes	Hommes	Ensemble
Soins à l'enfant	53	20	38
Déplacements de l'enfant	19	10	15
Sociabilité et loisirs de l'enfant	13	11	12
<i>Dont jeux à domicile</i>	7	8	8
Aide au travail scolaire de l'enfant	7	3	5
Total	93	44	70

Lecture • Les femmes passent en moyenne 53 minutes par jour aux soins pour les enfants.

Champ • Parents d'au moins un enfant de moins de 18 ans vivant dans le même logement.

Sources • INSEE, enquête Emploi du temps 2010.

Le week-end, les mères consacrent en moyenne beaucoup moins de temps aux trajets et aux devoirs scolaires des enfants. Une grande partie du temps passé pour les déplacements

des enfants est en effet constitué des trajets entre le domicile et le mode de garde adopté ou entre le domicile et l'école, ces trajets ayant lieu la semaine. Du côté des pères, c'est

surtout le temps de soins aux enfants et le temps de sociabilité et de loisirs qui augmentent le week-end.

Les autres activités en lien avec l'enfant

Lorsque les parents remplissent le carnet journalier de l'enquête Emploi du temps (encadré 1), ils indiquent 10 minutes par 10 minutes leur activité principale, mais aussi l'éventuelle activité secondaire qu'ils réalisent en même temps. Les parents peuvent ainsi avoir une activité principale non directement liée aux enfants et une activité secondaire qui l'est. C'est le cas par exemple pour un parent qui effectuerait une activité ménagère tout en faisant réciter ses devoirs à son enfant. Ce temps passé en « activités parentales secondaires » n'est pas négligeable pour les femmes puisqu'il représente chaque jour en moyenne 17 minutes ; il est plus marginal pour les hommes avec 6 minutes quotidiennes. Les « activités parentales secondaires » sont principalement des activités de soins à l'enfant (en moyenne 6 minutes par jour) ou de sociabilité et loisirs (en moyenne 5 minutes par jour).

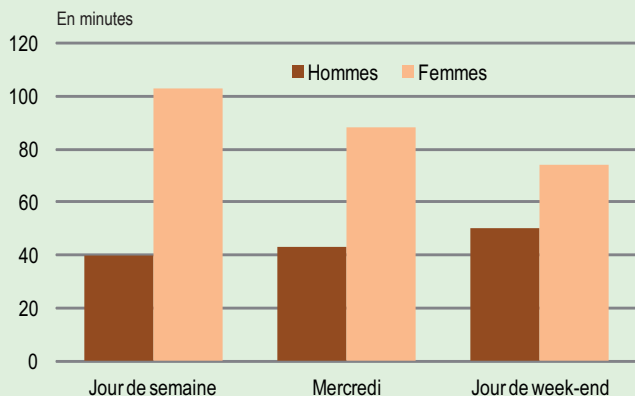
Par ailleurs, si les parents passent du temps à s'occuper exclusivement de leurs enfants (activités parentales proprement dites qu'elles soient principales ou secondaires), ils passent aussi du temps avec eux en réalisant des activités qui ne sont pas en lien direct avec l'enfant. Il s'agit ici, non plus du temps passé pour les enfants, mais du temps passé avec eux. Les mères passent ainsi en moyenne 4 h 41 par jour avec leurs enfants en plus des activités parentales proprement dites, contre 3 h 29 pour les pères. Si elles passent deux fois plus de temps que les hommes aux activités parentales, le ratio n'est plus que de 1,4 fois pour le temps passé en présence des enfants. Les principales activités réalisées en présence de l'enfant sont les repas, mais aussi regarder la télévision ou des vidéos et les activités relatives à la cuisine, au linge et à la maison¹ (graphique 2).

Si l'on restreint l'analyse aux parents d'enfants de moins de 3 ans,

1. Ces activités comprennent : faire la cuisine, mettre la table, servir le repas, faire la vaisselle et la ranger, charger et décharger la voiture, ranger les courses, ranger et nettoyer l'intérieur comme l'extérieur de la maison, laver le linge et le repasser. Dire que ces activités sont faites en présence des enfants ne signifie toutefois pas forcément qu'ils y participent.

GRAPHIQUE 1

Temps parental moyen en fonction du jour de la semaine



Lecture • Le temps parental des pères un jour de semaine est en moyenne de 40 minutes, tandis qu'il est de 107 minutes pour les mères.

Champ • Parents d'au moins un enfant de moins de 18 ans vivant dans le même domicile en France métropolitaine.

Sources • INSEE, enquête Emploi du temps 2010.

ENCADRÉ 1

L'enquête Emploi du temps 2010 et la mesure du temps parental

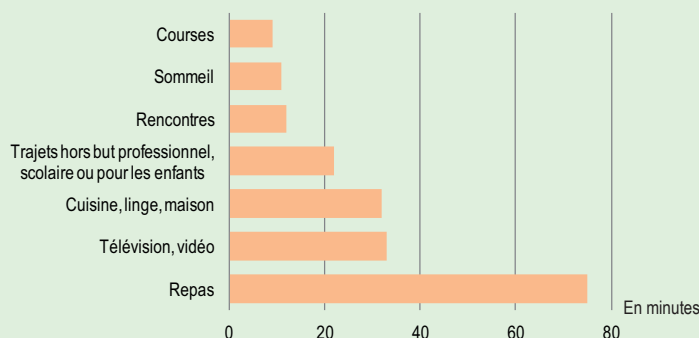
L'enquête Emploi du temps 2010 a été réalisée par l'INSEE de septembre 2009 à septembre 2010. Elle a recueilli les réponses de 17 383 personnes de 11 ans et plus qui ont rempli un ou deux carnets décrivant leurs activités 10 minutes par 10 minutes pendant une journée entière (jour de semaine et/ou jour de week-end). Les analyses présentées ici reposent sur l'exploitation de l'ensemble des carnets des parents vivant en France métropolitaine avec au moins un de leurs enfants de moins de 18 ans, soit 7 322 carnets journaliers.

Le temps consacré aux enfants est saisi au travers des activités déclarées par les enquêtés dans le carnet journalier. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons aux activités parentales faites directement pour l'enfant, à savoir les activités de soins pour l'enfant (s'occuper de son enfant en général pour l'habillement, le coucher...), les déplacements et trajets pour les enfants, les activités parentales de sociabilité et de loisirs pour les enfants (jeux, câlins...) ainsi que le temps parental d'aide au devoir scolaire. Sauf mention contraire, nous ne prenons pas en compte dans le temps parental les autres activités, même si elles sont réalisées en présence de l'enfant, comme par exemple regarder la télévision avec son enfant. De même, nous ne prenons en compte ici, sauf mention contraire, que l'activité principale. La nomenclature détaillée des activités prises en compte dans le cadre de cette étude est la suivante :

Groupes retenus	Nomenclature INSEE
Temps de soins à l'enfant	S'occuper de son enfant Soins médicaux
Temps consacré aux déplacements de l'enfant	Accompagner l'enfant (hors trajets) Trajets liés aux enfants
Temps consacré à la sociabilité et aux loisirs de l'enfant	Bisous, câlins, gronderies Conversations, lectures Jeux à domicile Jeux et activités hors domicile
Temps d'aide au travail scolaire de l'enfant	Surveillance des devoirs et leçons

GRAPHIQUE 2

Principales activités faites en présence de l'enfant



Lecture • Les parents passent en moyenne 9 minutes par jour à faire les courses en présence d'au moins un de leurs enfants.

Note • Ne sont considérées que les activités auxquelles les parents consacrent en moyenne plus de 5 minutes par jour en présence de leurs enfants.

Champ • Parents d'au moins un enfant de moins de 18 ans vivant dans le même domicile en France métropolitaine.

Sources • INSEE, enquête Emploi du temps 2010.

TABLEAU 2

Temps moyens consacrés aux activités parentales

	En minutes			
	Temps parental moyen	Effet sur le temps parental chez les...		
		parents	mères	pères
Constante	.	19	56	23
Sexe				
Femme	93	38	.	.
Homme	44	réf.	.	.
Âge				
Moins de 30 ans	129	réf.	réf.	réf.
Entre 30 et 45 ans	77	ns	ns	ns
Plus de 45 ans	31	-30	-34	-23
Nombre d'enfants				
Un enfant	66	réf.	réf.	réf.
Deux enfants	66	8	7	7
Trois enfants et plus	82	18	21	9
Présence d'un enfant de moins de 3 ans				
Oui	127	69	95	40
Non	51	réf.	réf.	réf.
Situation familiale				
Couple avec enfant	70	réf.	réf.	réf.
Famille monoparentale	60	ns	ns	13
Ménage complexe	94	ns	ns	ns
Statut professionnel				
Actif occupé	59	réf.	réf.	réf.
Inactif ou actif inoccupé	110	36	31	26
Niveau de vie				
Premier quartile	78	réf.	réf.	réf.
Deuxième quartile	70	7	ns	9
Troisième quartile	66	ns	ns	13
Quatrième quartile	65	7	ns	13
Diplôme				
Non diplômé du supérieur	65	réf.	réf.	réf.
Diplômé du supérieur	82	16	15	17

Note • « réf. » : référence. « ns » : non significatif. Tous les autres coefficients sont significatifs au seuil de 5 %. La prise en compte de l'âge des parents dans ce modèle renvoie en partie à un effet d'âge des enfants, saisi ici seulement par la présence d'enfant(s) de moins de 3 ans.

Lecture • Les parents de plus de 45 ans consacrent en moyenne 31 minutes par jour au temps parental. Ils y consacrent 30 minutes de moins en moyenne que les parents de moins de 30 ans de caractéristiques semblables (sexe, nombre d'enfants, présence d'un enfant de moins de 3 ans...). Les mères de plus de 45 ans y consacrent 34 minutes de moins que celles de moins de 30 ans de caractéristiques semblables et les pères 23 minutes de moins.

Champ • Parents d'au moins un enfant de moins de 18 ans vivant dans le même domicile en France métropolitaine.

Sources • INSEE, enquête Emploi du temps 2010.

les principales activités faites en présence de l'enfant restent globalement les mêmes. Cependant, le temps maternel passé en présence des enfants en plus des activités parentales augmente fortement et s'élève à 5 h 16 en moyenne par jour, avec notamment une forte croissance (+22 minutes) des activités domestiques (cuisine-linge-maison).

Temps parental et caractéristiques des enfants

Le nombre d'enfants joue bien sûr aussi sur le temps qui leur est consacré : 1 h 22 en moyenne par jour pour un parent de trois enfants ou plus contre 1 h 06 minutes avec un seul enfant (tableau 2). L'influence du nombre d'enfants est toutefois plus importante sur le temps parental des mères que sur celui des pères : les mères d'au moins trois enfants consacrent ainsi en moyenne 21 minutes de plus par jour aux activités parentales que les mères de caractéristiques semblables qui n'ont qu'un seul enfant. Pour les pères, la différence n'est que de 9 minutes.

Le temps parental des mères augmente toutefois plus lorsque la famille passe de deux à trois enfants que lorsqu'elle passe d'un à deux, le temps de trajet pour les enfants s'accroissant considérablement entre deux et trois enfants. Pour les pères, le fait d'avoir trois enfants joue moins sur le temps parental. La spécialisation des rôles s'accroît ainsi avec le nombre d'enfants.

Mais quel que soit le nombre d'enfants, c'est surtout la présence d'un enfant de moins de 3 ans qui influe sur le temps parental (tableau 2). Quand il y a au moins un enfant de moins de 3 ans, le temps parental est en moyenne de 2 h 07 contre 51 minutes quand ce n'est pas le cas. Le temps de soins augmente alors d'un peu plus d'une heure (passant de 21 minutes à 1 h 27) et le temps de sociabilité et de loisirs avec l'enfant d'un quart d'heure (passant de 8 à 23 minutes). L'influence est considérable chez les mères (+1 h 35 à caractéristiques semblables), et également importante pour les pères (+40 minutes), mais l'écart avec la mère

s'accroît avec un enfant en bas âge. La présence d'un enfant de moins de trois ans va ainsi de pair avec une répartition plus inégalitaire des tâches parentales au sein des couples.

Enfin, si on s'intéresse au sexe de l'enfant dans le cas où les parents n'ont qu'un seul enfant, il est intéressant de noter que son influence sur le temps parental diffère entre les mères et les pères². Les mères lui consacrent en moyenne 1,4 fois plus de temps si c'est une fille que si c'est un garçon, soit 31 minutes de plus par jour (graphique 3). Elles consacrent notam-

ment plus de temps aux soins de leur fille (+11 minutes par jour), mais aussi aux déplacements et aux loisirs. Les pères, eux, passent en moyenne 4 minutes de plus par jour aux activités parentales s'ils ont un garçon, notamment aux activités de soins.

Une implication différente des pères et des mères selon leurs caractéristiques sociodémographiques

Les parents diplômés du supérieur consacrent en moyenne 1 h 22 aux activités parentales contre 1 h 05 pour

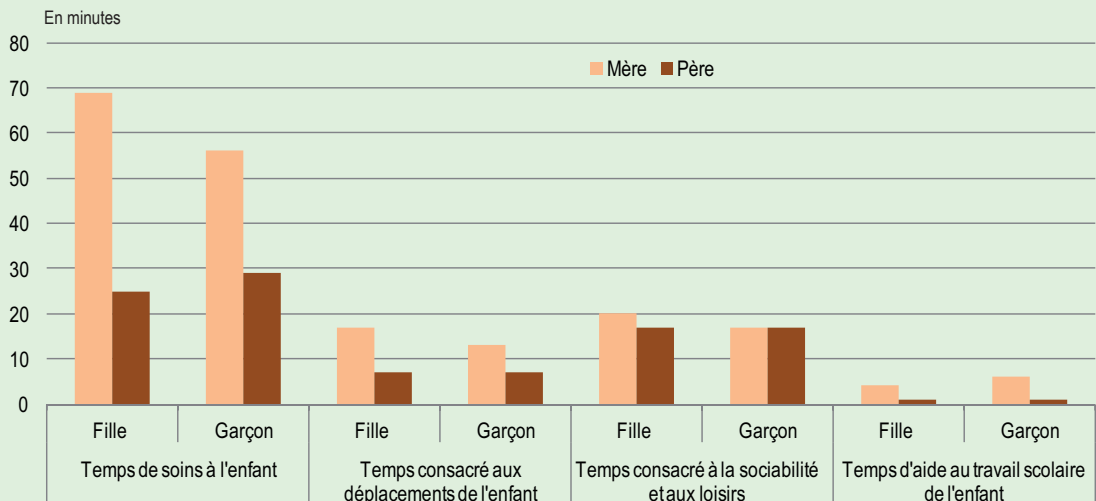
ceux qui ne le sont pas. Cet écart reste identique lorsqu'on raisonne à caractéristiques sociodémographiques identiques et est valable pour les mères comme pour les pères (tableau 2). Lorsque le parent est diplômé du supérieur, le temps parental de soins à l'enfant augmente en moyenne de 10 minutes et le temps parental de sociabilité s'accroît, lui, en moyenne de 5 minutes par jour.

Si, en moyenne, le temps parental diminue quand le niveau de vie augmente, il est nécessaire de prendre en compte les autres caractéristiques sociodémographiques.

2. Pour analyser l'effet du sexe des enfants sur le comportement des parents il faut pouvoir isoler le temps consacré à chaque enfant. C'est la raison pour laquelle seuls les parents d'enfant unique sont ici pris en compte dans l'analyse.

GRAPHIQUE 3

Temps consacré à l'enfant en fonction de son sexe et celui du parent



Lecture • Les mères consacrent en moyenne 69 minutes par jour aux activités de soins de leur enfant unique si c'est une fille contre 56 minutes si c'est un garçon.

Champ • Parents d'un seul enfant de moins de 18 ans vivant dans le même domicile en France métropolitaine.

Sources • INSEE, enquête Emploi du temps 2010.

ENCADRÉ 2

Homogamie sociale et différences au sein des couples

Au sein des couples vivant dans le même domicile avec au moins un enfant, la différence de temps parental entre la mère et le père est en moyenne d'un peu moins d'une heure (55 minutes). Mais cet écart est très variable en fonction des positions sociales des deux parents l'un par rapport à l'autre. Par exemple, le fait de contribuer principalement aux ressources du ménage influence la répartition entre les deux parents. Le partage des tâches parentales au sein des couples est ainsi moins inégalitaire quand les deux parents sont apporteurs de ressources, même si la mère reste toujours plus impliquée en moyenne que le père. En revanche, la répartition est beaucoup plus inégalitaire lorsque le père est le principal apporteur de ressources, la mère passant dans ce cas en moyenne une heure de plus que le père chaque jour à s'occuper des enfants.

L'homogamie sociale au sein des couples réduit par ailleurs l'écart entre hommes et femmes quant au temps consacré aux enfants :

la différence de temps parental entre le père et la mère est ainsi en moyenne plus faible (37 minutes) lorsque les deux parents sont de la même catégorie socioprofessionnelle. Les agriculteurs et les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise constituent toutefois une exception et voient l'écart entre parents augmenter quand ces derniers occupent une profession du même type.

Quand les parents n'appartiennent pas à la même catégorie socioprofessionnelle, la mère consacre en moyenne une heure de plus que le père chaque jour à ses enfants. Le partage est plus égalitaire en proportion de temps parental au sein des couples dans lesquels c'est la femme qui occupe un emploi plus élevé dans la hiérarchie sociale (femme cadre ou de profession intermédiaire et homme ouvrier ou employé) que dans la situation symétrique (homme cadre ou de profession intermédiaire, femme ouvrière ou employée), mais dans les deux cas, la mère continue à effectuer la plus grande part du temps parental.

téristiques des parents, notamment le nombre d'enfants et le statut professionnel. À caractéristiques similaires, le niveau de vie ne semble pas avoir d'influence significative sur le temps parental des mères. En revanche, les pères au niveau de vie le plus élevé y consacrent en moyenne 13 minutes de plus. Le partage des tâches parentales est alors un peu plus égalitaire. Il convient toutefois de prendre en compte la manière dont se répartissent les temps parentaux au sein d'un ménage en fonction des caractéristiques de chacun des parents

par rapport à l'autre (encadré 2).

Si on observe des différences de temps consacré aux activités parentales en fonction de la situation familiale, celles-ci n'apparaissent plus significatives quand on prend en compte les autres dimensions, notamment le nombre d'enfants (tableau 2). La seule exception semble être l'augmentation significative du temps parental du père dans les familles monoparentales. Être en famille monoparentale n'a en revanche pas d'effet significatif, à caractéristiques identiques, sur le temps que les mères consacrent à leurs enfants.

Enfin, la prise en compte du statut professionnel du parent est déterminante. En effet, les parents actifs occupés consacrent en moyenne 59 minutes par jour à leurs enfants alors que les parents chômeurs ou inactifs y consacrent 1 h 50. L'effet est légèrement plus important pour les mères, mais il reste important pour les pères même lorsqu'on prend en compte l'effet des autres caractéristiques sociodémographiques. Un père inactif ou actif inoccupé consacre ainsi en moyenne 26 minutes de plus aux activités parentales qu'un père actif occupé de caractéristiques identiques. ■

Pour en savoir plus

Algava E., 2002, « Quel temps pour les activités parentales ? », *Études et résultats*, DREES, n° 162, mars.

Brugeilles C., Sebille P., 2011, « Partage des activités parentales : les inégalités perdurent », *Politiques sociales et familiales*, CNAF, n° 103, p. 17-32.

Pailhe A., Solaz A. (dir.), 2009, *Entre famille et travail. Des arrangements de couples aux pratiques des employeurs*, Paris, La Découverte, INED.

Ponthieux S., Schreiber A., 2006, « Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale », *Données sociales*, INSEE.

Ricroch L., 2012, « En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes, l'écart de situation avec les hommes se réduit », *Femmes et hommes - Regards sur la parité*, INSEE.